

LA VIE ECONOMIQUE

- [Smic, fonctionnaires, minimas sociaux : ce que promet Valls](#)
- [Plan d'économies de 50 milliards : les réactions dans la presse](#)
- [Des députés PS proposent un autre plan d'économies que celui de Valls](#)
- [Le Medef prône l'instauration d'un salaire transitoire en-dessous du Smic](#)
- [Quelques réactions à la proposition du Medef](#)
- [Les tops et les flops des TPE en 2013](#)
- [Les PME accèdent plus facilement au financement bancaire, les TPE restent à la traîne](#)
- [Pas d'augmentation des tarifs EDF avant août, promet Royal](#)
- [Michel Sapin assure que la France n'a pas demandé de délai à Bruxelles](#)
- [La succession pour les héritages modestes facilitée](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [La potion très amère du Medef pour réaliser des économies sur le système de santé](#)
- [Les entreprises du médicament ne digèrent pas les économies sur l'assurance maladie](#)
- [Comment le lobby des laboratoires pharmaceutiques bloque la poussée des génériques](#)
- [Les cliniques saisissent l'Autorité de la concurrence](#)

FISCALITE

- [Ecotaxe : Ségolène Royal veut faire payer les camions étrangers](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Droit au compte : Société Générale écope d'une amende de 2 millions d'euros](#)
- [Carrefour rachète 126 galeries commerciales à la foncière Klépierre](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Pour Copé, le smic jeune a du "sens" dans une logique de "marchepied"](#)
- [Gérald Kierzek : "Le gouvernement détricote le système égalitaire de la Sécu !"](#)

LIVRES/REVUES DIVERSES

- [« Effets secondaires : la Mort », par John Virapen](#)

DERNIERE MINUTE

- [Programme de stabilité - Déficits, croissance, inflation : ce que le gouvernement prévoit](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Smic, fonctionnaires, minimas sociaux : ce que promet Valls

Le 16/04/14, à l'issue du conseil des ministres, le premier ministre, M. Valls, s'est exprimé sur le pacte de responsabilité et de solidarité. M. Valls a confirmé que le plan d'économies de 50 milliards d'euros se répartirait entre l'Etat (18 milliards), les collectivités territoriales (11 milliards) et la protection sociale (21 milliards). **Challenges** : « *L'effort sur la protection sociale portera pour 10 milliards sur l'assurance maladie. Ces mesures seront insérées dans un collectif budgétaire en juin* ». Les principaux points annoncés par le premier ministre :

01)- Education nationale : M. Valls a indiqué que le point d'indice des fonctionnaires serait gelé. Il a aussi précisé que « *nous maintiendrons les créations de postes dans l'Education nationale* ».

02)- Minima sociaux : « *Les engagements de revalorisation exceptionnelle décidés dans le plan pauvreté de janvier 2013 pour le RSA, le complément familial et l'allocation de soutien familial sont confirmés. Mais ces revalorisations seront décalées d'une année. [...] Il n'est pas question évidemment de diminuer le montant des prestations sociales mais, dans le contexte exceptionnel qui est le nôtre, elles ne seront pas revalorisées jusqu'en octobre 2015* ». M. Valls a précisé que la mesure ne toucherait pas le minimum vieillesse, ainsi que tous les minima sociaux (RSA, ASS, allocation adulte handicapé) : « *Les minima sociaux seront préservés pour veiller au sort des plus démunis* ».

03)- Pouvoir d'achat : « *[Le gouvernement prendra] dès le mois de juin une mesure pour les contribuables les plus modestes. [Il s'agit de] redonner du pouvoir d'achat aux salariés, [afin de] relancer notre économie et [d']être plus juste* ».

04)- SMIC : Il n'y aura pas de remise en cause du Smic, a déclaré M. Valls, en réponse à la préconisation du Medef (cf. les deux articles suivants) : « *En nous appuyant sur les premiers résultats du CICE, nous devons redonner à notre tissu économique la capacité de mieux affronter la concurrence pour développer davantage ses activités et se remettre à recruter [...] sans qu'il soit besoin, et j'insiste sur ce point, de remettre en cause notre modèle social, nos règles sociales et je le dis avec force, notamment le Smic* ».

<http://www.challenges.fr/economie/20140416.CHA2788/smic-fonctionnaires-minimas-sociaux-ce-que-promet-valls.html>

(Source : www.challenges.fr du 16/04/14)

● Plan d'économies de 50 milliards : les réactions dans la presse

Le 17/04/14, les éditorialistes réagissent aux annonces de M. Valls concernant le plan d'économies du gouvernement de 50 milliards d'euros. Florilège :

- **Eric Decouty, Libération** : « *Manuel Valls a présenté hier une facture chargée de zones d'ombre et de non-dits, élaborée selon la technique du rabot qui consiste à rogner ici et là quelques milliards, plutôt qu'une réforme de structures. [...] Imprécise et douloureuse, la note risque finalement de mécontenter tout le monde, et notamment la majorité socialiste* ».

- **Gaëtan de Capèle, Le Figaro** : « *Le compte n'y est toujours pas. [...] Il ne suffit pas de dire les choses sur un ton martial pour leur donner de la consistance* ».

- **Dominique Quinio, La Croix** : « *Il ne faut pas se leurrer, aucune de ces mesures ne sera indolore, ni pour les personnes, ni pour les collectivités, ni pour les services publics. Si ce n'est pas la rigueur, ça y ressemble...* »

- **Henri Gibier, Les Echos** : « *Ces coups de rabot, qui frappent uniformément, donc avec une certaine injustice, le budget vital de millions de Français, ressemblent à une 'prime de nuisance' que les politiques font payer au corps social pour compenser leur propre incapacité à le réformer en profondeur* ».

- **Maurice Ulrich, L'Humanité** : « *[Il y a dans ce plan] un processus de privatisation massive de la richesse publique* ».

- **Michel Urvoy, Ouest-France** : « *Ça passe ou ça casse* ».

[Retour au sommaire](#)

- **Jean-Marcel Bouguereau, La République des Pyrénées**, ironise sur « *la potion amère du docteur Valls* ».

- **Hervé Favre, La Voix Du Nord** : « *Les gels de printemps, ça pince... [...] Espérons pour lui que Manuel Valls a savouré comme il se doit cette quinzaine magnifique et ses sondages de popularité mirifiques car quelque chose nous dit que cela ne va pas durer ! On connaissait déjà les économistes 'atterrés', depuis hier midi, voici les 'socialistes atterrés', sonnés par les annonces du Premier ministre qu'ils ont reçu comme un choc d'austérité* ».

- **Raymond Couraud, L'Alsace** : « *Le 'gouvernement de combat' a tiré hier sa première salve et elle a fait mal ! La présentation du plan d'économies concocté par Manuel Valls n'est pas près de réconcilier les déçus de la gauche avec l'exécutif... [D'autant que François Hollande, en] hypo-Président [donne l'impression] de se cacher derrière Manuel Valls [qui a revêtu les habits] d'hyper-Premier ministre* ».

- **Jean-Louis Hervois, La Charente Libre** : « *En sonnant la charge hier à la sortie du conseil des ministres, Manuel Valls a clairement affiché son jeu : faire sortir du bois ses (nombreux) ennemis, les prendre de vitesse et profiter d'un fugace état de grâce dans l'opinion pour imposer réformes et sacrifices avant l'été* ».

- **Yann Marec, Le Midi Libre** : « *Manuel Valls va bientôt connaître sa première inversion de courbe : la sienne* ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20140417.OBS4255/plan-d-economies-de-50-milliards-aucune-de-ces-mesures-ne-sera-indolore.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140417_NLNOACTU08H- -plan-d-economies-aucune-de-ces-mesures-ne-sera-indolore#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20140417](http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20140417.OBS4255/plan-d-economies-de-50-milliards-aucune-de-ces-mesures-ne-sera-indolore.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140417_NLNOACTU08H- -plan-d-economies-aucune-de-ces-mesures-ne-sera-indolore#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20140417)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 17/04/2014)

● **Des députés PS proposent un autre plan d'économies que celui de Valls**

Sous l'impulsion de **Karine Berger**, députée PS des Hautes-Alpes, des députés socialistes ont travaillé sur un autre plan d'économies que celui présenté par le premier ministre, M. Valls. **Pour ces députés** : « *Le pouvoir d'achat des Français a déjà été touché par les efforts budgétaires, il n'est pas possible de demander plus. [...] Les ménages aux revenus moyens et modestes ont déjà participé aux efforts de redressement budgétaire* ». **Leurs propositions ? 01)**- Appliquer en 2015 le pacte de responsabilité uniquement aux TPE, PME et entreprises intermédiaires, pour le remettre à 2016 pour les grandes entreprises. Economies réalisées ? 3 milliards d'euros. Ce qui éviterait le gel des prestations sociales. **02)**- Mettre un terme à l'évolution de quelques dépenses fiscales, ce qui permettrait d'augmenter le point d'indice de la fonction publique, et contribuerait également à ne pas geler les prestations sociales. **03)- Autre point** : « *Un plan de lutte contre l'optimisation et la fraude fiscales, avec pour objectif de parvenir à un taux apparent d'impôt sur les sociétés identique en 2017 pour les PME et les grands groupes* ». Ce plan devrait permettre d'économiser 5 milliards d'euros. Les propositions sont transmises à Bruno Le Roux, président du groupe socialiste, et à Valérie Rabault, rapporteur général du Budget, le 21/04/14, et à M. Valls le 22/04/14.

http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/04/21/des-deputes-ps-proposent-un-autre-plan-d-economies_4404680_823448.html

(Source : www.lemonde.fr du 21/04/2014, Patrick Roger)

[Retour au sommaire](#)

● **Le Medef prône l'instauration d'un salaire transitoire en-dessous du Smic**

M. Gattaz, président du Medef, a prôné, lors d'une conférence de presse, l'instauration de manière « *temporaire* » d'un salaire « *transitoire* » inférieur au Smic pour permettre notamment aux jeunes d'entrer sur le marché du travail : « *Le niveau élevé du Smic est une marche d'escalier à franchir en France [pour trouver du travail]. [Une solution consisterait à] avoir temporairement un système permettant la première année pour un jeune ou quelqu'un qui ne trouve pas de travail, de rentrer dans l'entreprise de façon transitoire avec un salaire adapté, qui ne serait pas forcément le salaire du Smic. [...] Avec un niveau de chômage à 11 %, cela fait partie des pistes à explorer. [Je souhaite en débattre] avec le gouvernement et les partenaires sociaux. [...] Nous sommes au bord du précipice, [il faut] sortir de la doctrine et du dogme [pour créer des emplois]* ».

http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/le-medef-prone-l-instauration-d-un-salaire-transitoire-en-dessous-du-smic_1508888.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 15/04/2014)

● Quelques réactions à la proposition du Medef

La proposition de M. Gattaz d'instaurer un salaire en-dessous du Smic a provoqué des réactions.

- **Force Ouvrière** : « *[Pierre Gattaz] entend ressusciter un SMIC jeunes. Une telle proposition est indécente et sera combattue par Force ouvrière* ».
- **Laurent Berger**, secrétaire général de la **CFDT** : « *Avec le smic transitoire, Pierre Gattaz ressort une idée du passé. Visiblement, les mauvaises idées ne sont jamais transitoires* ».
- **Joseph Thouvenel**, vice-président de la **CFTC** : « *[La CFTC exprime sa totale opposition à] toute remise en cause du salaire minimum. [...] Celui qui travaille, quel que soit son âge, doit être payé correctement et dignement. Et s'il faut baisser des rémunérations, on peut imaginer que les plus hautes rémunérations commencent par montrer l'exemple* ».
- **Laurence Parisot**, ex-présidente du Medef : « *Ceux qui préconisent un salaire en dessous du Smic pour favoriser l'emploi font une erreur d'analyse sur les véritables causes du chômage. [...] Proposer un salaire en dessous du Smic s'apparente à une logique esclavagiste* ».
- **Najat Vallaud-Belkacem**, ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports : « *[Ce serait] une mauvaise idée parce que ça reviendrait à créer un sous-salariat au sein de l'entreprise. [...] Quand je rencontre des chefs d'entreprises, ils ne me disent jamais que ce qui les empêche d'embaucher un jeune c'est que le Smic soit trop élevé. [...] En revanche, ce que me disent les chefs d'entreprises en question, c'est qu'ils ne trouvent pas nécessairement les jeunes avec la bonne formation. [...] Là, ça pose la question d'une véritable politique publique, comme par exemple celle de l'apprentissage que j'ai bien l'intention de prendre à bras le corps. [...] Je pense que notre pays peut aller beaucoup plus loin en matière d'apprentissage et nous allons y travailler, et c'est de sujets comme ceux-là qu'il faut que nous parlions avec M. Gattaz et les partenaires sociaux, plutôt que de provocations inutiles* ».
- Trois économistes, **Gilbert Cette**, **Philippe Aghion** et **Élie Cohen**, ont rencontré le 15/04/14 M. Hollande et ont évoqué le sujet avec lui. **M. Cette** : « *[Concernant l'emploi des jeunes] rien ne doit être tabou. [Il faut étudier "ce qui s'est fait à l'étranger notamment en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas]. [Lors de ce déjeuner] tous les thèmes concernant la situation économique ont été abordés de façon franche, complète et sans a priori* ».
- **Yannick L'Horty**, professeur à l'université Paris-Est : « *L'emploi est sensible au coût du travail, en particulier au voisinage du salaire minimum. [Il n'est pas nécessaire] d'agiter le chiffon rouge d'une baisse frontale du salaire minimum. [D'autres solutions sont] aussi efficaces [comme de] désindexer temporairement le salaire minimum de l'indice des prix* ».

<http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0203444625042-gattaz-propose-un-salaire-transitoire-en-dessous-du-smic-664868.php>

http://actu.orange.fr/politique/smic-jeunes-une-provocation-inutile-pour-vallaud-belkacem-afp_2939456.html

[http://www.lepoint.fr/economie/vers-l-instaurer-d-un-salaire-transitoire-en-dessous-du-smic-15-04-2014-1813235_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinale\]-20140416](http://www.lepoint.fr/economie/vers-l-instaurer-d-un-salaire-transitoire-en-dessous-du-smic-15-04-2014-1813235_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinale]-20140416)

(Sources : www.lesechos.fr du 15/04/2014, Marie Bellan, <http://orange.fr> du 16/04/14, www.lepoint.fr du 15/04/2014)

[Retour au sommaire](#)

● Les tops et les flops des TPE en 2013

D'après une enquête exclusive de la FCGA, réalisée en partenariat avec Banque Populaire, voici les tops et les flops, secteur par secteur, profession par profession, des petites entreprises de l'artisanat, du commerce et des services en 2013.

PAR SECTEURS.

- **Les secteurs qui améliorent leurs performances** : Les services : + 3,1 % (- 1,4 % en 2012) ; les entreprises de parcs et jardins : + 2,2 % (+ 1,9 % en 2012) ; l'artisanat du bâtiment : + 1,6 % (- 4,8 % en 2012) ; le commerce de détail alimentaire : + 1,4 % (+ 0,6 % en 2012).

- Les secteurs qui améliorent relativement leurs performances, mais affichent une activité toujours négative avec un taux inférieur à l'indice moyen enregistré en 2013 (- 0,1 %) : Les cafés, hôtels, restaurants : - 1,4 % (- 1,7 % en 2012) ; la beauté-esthétique : - 0,4 % (- 1,2 % en 2012) ; l'équipement de la maison : - 3,9 % (- 4,4 % en 2012).
- Les secteurs qui affichent un chiffre d'affaire en recul par rapport à 2012 : L'équipement de la personne : - 4,3 % (-2,0 % en 2012) ; la vente et réparation automobile : - 3,2 % (- 0,3 % en 2012) ; la culture et les loisirs : - 1,6 % (- 0,1 % en 2012) ; les métiers de la santé : - 0,9 % (- 0,7 % en 2012) ; les transports : + 0,3 % (+ 0,8 % en 2012).

PAR PROFESSIONS.

- Celles qui réalisent un chiffre d'affaires en hausse par rapport à 2012 : Les librairies indépendantes : + 8 %, les entreprises de terrassement et travaux publics : + 6,2 %, les carrossiers automobiles : + 5,7 %.
- Celles qui améliorent leur chiffre d'affaires par rapport à 2012 : La boucherie-charcuterie : + 3,8 % (+ 1 % en 2012) ; la plâtrerie-staff-décoration : + 3,5 % (- 0,8 % en 2012) ; la menuiserie : + 3,5 % (- 7,9 % en 2012) ; la plomberie : + 3,1 % (- 6,8 % en 2012) ; l'électricité : + 2,5 % (+ 0,9 % en 2012).
- Celles qui voient leur chiffre d'affaires baisser par rapport à 2012 : Les prothésistes dentaires : - 12 %, les entreprises de carrelage et de faïence : - 7,4 %, les commerces de cycles et scooters : - 6,4 %, l'hôtellerie de plein air : - 6 % (- 1,1 % en 2012), le prêt-à-porter : - 4,8 % (- 1,8 % en 2012), l'horlogerie-bijouterie : - 4,7 % (- 3,5 % en 2012).

Christiane Company, présidente de la FCGA : « *Même si l'indice moyen d'activité s'améliore (- 0,1 %, contre - 2 % en 2012), quasiment tous les secteurs sont fragilisés et l'absence de perspectives à court ou moyen terme a un effet dévastateur sur le moral des entrepreneurs* ».

<http://www.fcga.fr/2014/04/observatoire-n52/>

- Les tops et les flops en 2013 ! (4 pages) :

<http://www.fcga.fr/wp-content/uploads/2014/04/cp-observatoire-de-la-petite-entreprise-n-52-avril-2014.pdf>

- L'activité des TPE en 2013, par Christiane Company (10 pages) :

<http://www.fcga.fr/wp-content/uploads/2014/04/Tops-et-Flops-2013-Christiane-Company.pdf>

- Premières tendances 2014, par Yves Marmont (9 pages) :

<http://www.fcga.fr/wp-content/uploads/2014/04/Tendance-2014-Yves-Marmont.pdf>

(Source : www.fcga.fr, 04/2014)

● Les PME accèdent plus facilement au financement bancaire, les TPE restent à la traîne

Le 15/04/14, la Banque de France (BdF) note une amélioration de l'accès des PME au financement bancaire. Il n'en va pas de même pour les TPE, dont l'accès reste restreint.

Pour les PME. L'accès au crédit de trésorerie des PME progresse par rapport au trimestre précédent : 70 % des PME obtiennent totalement ou en grande partie les financements souhaités (contre 68 % au dernier trimestre 2013). L'accès au crédit d'investissement : + de 9 PME sur 10 obtiennent (en totalité ou à plus de 75 %) les crédits demandés. **Pour les TPE.** Le crédit de trésorerie : 10 % d'entre elles en ont demandé un au premier trimestre 2014. 61 % ont obtenu totalement ou en grande partie (à plus de 75 %) le crédit souhaité. Le crédit d'investissement : 84 % ont obtenu un crédit, également demandé dans 10 % des cas. **Pour les ETI** (entreprises de taille intermédiaire) : « *La demande de nouveaux crédits pour les ETI est en progression ce trimestre : 29 % ont souhaité obtenir un financement bancaire, contre 25 % le trimestre précédent. Le taux d'obtention rebondit (79 % pour les crédits de trésorerie, 90 % pour les prêts à l'investissement)* ».

<http://www.usinenouvelle.com/article/les-pme-accident-plus-facilement-au-financement-bancaire-les-tpe-restent-a-la-traine.N255811>

(Source : www.usinenouvelle.com du 15/04/2014, Elody Vallerey)

[Retour au sommaire](#)

● Pas d'augmentation des tarifs EDF avant août, promet Royal

Le 15/04/14, **Ségolène Royal**, ministre de l'Ecologie, a déclaré sur RMC que, malgré la décision du Conseil d'Etat qui contraint le gouvernement à une hausse rétroactive des tarifs

pour une période donnée (août 2012 – août 2013), il n'y aurait « *pas d'augmentation* » des tarifs EDF d'ici au mois d'août : « *Mon souci, c'est que cette parole du gouvernement soit respectée et que, lorsque les Français vont payer leur facture cette année, en 2014, il n'y ait pas de coût supplémentaire par rapport à ce qui avait été promis* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20140415.CHA2747/pas-d-augmentation-des-tarifs-edf-avant-aout-promet-royal.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20140415_NLCHAACU18H-_-pas-d-augmentation-des-tarifs-edf-avant-aout-promet-royal#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20140415](http://www.challenges.fr/economie/20140415.CHA2747/pas-d-augmentation-des-tarifs-edf-avant-aout-promet-royal.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20140415_NLCHAACU18H-_-pas-d-augmentation-des-tarifs-edf-avant-aout-promet-royal#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20140415)

(Source : www.challenges.fr du 15/04/2014)

● **Michel Sapin assure que la France n'a pas demandé de délai à Bruxelles**

Le 16/04/14, le ministre des Finances, **M. Sapin**, a répondu au président de la Commission des Finances à l'Assemblée nationale, Gilles Carrez (UMP), que la France entendait inscrire « *dans la durée* » la trajectoire de diminution du déficit public : « *Pas parce que ce serait une obligation, pas parce qu'on nous l'imposerait, à aucun moment ni le Président de la République, ni le Premier ministre, ni moi-même n'avons demandé ou imploré des délais, mais parce [que] c'est l'intérêt de la France, c'est l'intérêt de l'Europe* ». **M. Sapin** a insisté sur le nécessaire équilibre à préserver entre croissance, euro fort et réduction des déficits : « *Un bon équilibre entre une politique de croissance, qui permette de soutenir [l']activité dans les entreprises, une politique monétaire plus équilibrée qu'elle ne l'est aujourd'hui et en même temps une politique budgétaire qui permette de diminuer nos déficits, c'est le cœur de la politique économique que nous menons et c'est le cœur de la réussite pour la France. [...] La politique en faveur de la croissance, c'est le pacte de responsabilité. [Le pacte de responsabilité] présenté [aux partenaires de la France] a été commenté par tous comme étant courageux, pertinent, à la hauteur des défis de la France, à la hauteur des défis de l'Europe, [...] mais il ne suffit pas. Il faut aussi que la politique monétaire vienne au secours d'une croissance supplémentaire en Europe. [...] Il faut que l'euro soit à un bon niveau, un niveau qui ne nous gêne pas, dans nos exportations ou dans la lutte contre d'autres produits qui sont fabriqués ailleurs* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20140416.CHA2771/michel-sapin-assure-que-la-france-n-a-pas-demande-de-delai-a-bruxelles.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20140416_NLCHAACU10H-_-michel-sapin-assure-que-la-france-n-a-pas-demande-de-delai-a-bruxelles#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140416](http://www.challenges.fr/economie/20140416.CHA2771/michel-sapin-assure-que-la-france-n-a-pas-demande-de-delai-a-bruxelles.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20140416_NLCHAACU10H-_-michel-sapin-assure-que-la-france-n-a-pas-demande-de-delai-a-bruxelles#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140416)

(Source : www.challenges.fr du 16/04/2014)

● **La succession pour les héritages modestes facilitée**

Le 16/04/14, dans le cadre d'un projet de loi de modernisation et de simplification du droit, les députés ont adopté des mesures pour faciliter les modalités de succession des héritages modestes (moins de 5 300 euros, soit un tiers des héritages dans l'Hexagone). **Motif ?** Le nombre croissant de refus d'héritage. **Pourquoi ?** Pour hériter, il faut produire un certificat d'hérédité gratuit et délivré par les mairies. **Christiane Taubira**, garde des Sceaux : « *Mais on constate que plus de 60 % des demandes d'attestation d'hérédité sont refusées par les maires. Les maires considèrent qu'ils ne disposent pas forcément de tous les éléments leur permettant de dire avec certitude qu'il y a exhaustivité dans la liste des personnes appelées à hériter* ». Les contribuables sont donc forcés de demander un acte notarié (coût : 200 euros). Par conséquent, de plus en plus de gens ne réclament pas leur héritage. **Colette Capdevielle** (PS) : « *Les personnes concernées renoncent aux fonds leur revenant mais aussi et surtout aux objets personnels et aux souvenirs de famille* ». Les députés ont donc voté pour un mode de preuve simplifié par la production de pièces d'état civil. Des mesures ont été prises également pour les sourds-muets qui, jusqu'à présent, ne pouvaient établir de testament authentique. **Mme Taubira** : « *La dictée et la lecture du testament, qui constituent des formalités substantielles à l'enregistrement de cet acte, les empêchent en effet, en l'état du droit, de tester par voie authentique, le recours à un interprète en langue des signes n'étant pas admis* ». De même, les étrangers ne parlant pas français pourront maintenant avoir recours à un interprète.

[Retour au sommaire](#)

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20140416.OBS4089/la-succession-pour-les-heritages-modestes-facilitee.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140417_NLNOACTU08H- -la-succession-pour-les-heritages-modestes-facilitee#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20140417](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20140416.OBS4089/la-succession-pour-les-heritages-modestes-facilitee.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140417_NLNOACTU08H- -la-succession-pour-les-heritages-modestes-facilitee#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20140417)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 17/04/2014)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● **La potion très amère du Medef pour réaliser des économies sur le système de santé**
Le Medef propose de réaliser 30 milliards d'économie sur les dépenses de santé, en abaissant le nombre de soins pris en charge par l'Assurance maladie. **Comment ?** En transférant la prise en charge de ces soins sur les complémentaires et sur-complémentaires Santé. **Projet du Medef : 01)-** Création d'un « panier de soins » (l'ensemble des produits de santé et des actes curatifs ou préventifs remboursés par la Sécu), à « *fortement [...] réduire* » et à « *recentrer* » sur les soins et services « *essentiels* ». Economies attendues : 10 milliards d'euros. **02)-** Création d'un « *socle obligatoire pour les seuls salariés du privé au niveau d'un panier de soins défini par un accord national interprofessionnel (ANI). C'est sur ce deuxième pilier que les complémentaires Santé seraient compétentes* ». **03)-** Le reste de la couverture santé serait à la charge des assurés qui pourraient se tourner vers des "sur-complémentaires" s'ils le souhaitent. **Le Medef :** « *[La mise en œuvre de ce scénario] se traduirait par une diminution des dépenses d'assurance maladie obligatoire de l'ordre de 15 à 20 milliards d'euros d'ici 2017* ». Elle conduirait aussi à une baisse des cotisations maladie. **La Tribune :** « *En revanche, pour les salariés, ce système se traduira automatiquement par une revalorisation du coût des complémentaires Santé (individuelles comme de groupe)...* ». Le Medef souhaite également mettre en place « *5 axes prioritaires* ». **Entre autres :** rééquilibrer l'offre de soins, entre la ville et l'hôpital, via un développement de l'hôpital de jour (7 à 8 milliards d'économies) ; développer une véritable « *médecine de parcours* » pour relever le défi de la montée en charge des maladies chroniques et du vieillissement (2 milliards d'euros) ; « *responsabiliser l'ensemble des acteurs du système de santé* » (professionnels de santé, organismes gestionnaires et patients...) via l'instauration d'un « *ticket modérateur d'ordre public* » par acte et/ou par parcours de soins, qui ne serait remboursé ni par l'assurance maladie ni par les organismes complémentaires (3 milliards d'euros environ économisés par an).

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140415trib000825411/la-potion-tres-amere-du-medef-pour-realiser-des-economies-sur-le-systeme-de-sante.html>

(Source : www.latribune.fr du 15/04/2014, Jean-Christophe Chanut)

[Retour au sommaire](#)

● Les entreprises du médicament ne digèrent pas les économies sur l'assurance maladie

Dans un communiqué en date du 17/04/14, la fédération des entreprises du médicament (Leem) s'exprime sur les 10 milliards d'euros d'économies à réaliser sur l'assurance maladie. **Le Leem** souligne la « *remise en cause de l'outil industriel de production que le déséquilibre de cette régulation économique implique* ». **Patrick Errard**, président du Leem et directeur général France du groupe pharmaceutique japonais Astellas Pharma, déclare que cette industrie refuse de « *contribuer à 50 % au redressement des comptes* » alors qu'elle ne pèse « *que 15 %* ». Un déséquilibre qui ne se justifie pas ». Selon M. Errard, en effet, le médicament ne représente que 15 % des dépenses d'assurance maladie, contre 50 % pour l'hôpital. Il estime par conséquent que le médicament ne devrait pas faire office de « *pivot de la recherche de nouvelles économies* » de la part du gouvernement. Le président du Leem rappelle que la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne « *concurrentent désormais lourdement la France pour la localisation sur leur sol d'activités de production* ». Il avance plusieurs pistes pour le gouvernement : **01)-** Mener des réformes structurelles. **02)-** Fixer une loi de financement de l'assurance-maladie pluriannuelle plutôt qu'annuelle. **03)-** « *Laisser les industriels s'impliquer dans le juste usage des médicaments et investir dans le développement d'actions structurelles sur le système de santé* ».

<http://www.usinenouvelle.com/article/les-entreprises-du-medicament-ne-digerent-pas-les-economies-sur-l-assurance-maladie.N256372>

(Source : www.usinenouvelle.com du 17/04/2014, Elodie Vallerey)

● Comment le lobby des laboratoires pharmaceutiques bloque la poussée des génériques

Le Paracétamol risquant d'être inscrit sur la liste des médicaments que les pharmaciens doivent systématiquement proposer en génériques, les laboratoires pharmaceutiques réagissent. **L'enjeu ?** Pour Sanofi et BMS-Upsa, qui se partagent 87 % des ventes de Paracétamol pour adultes, le Doliprane, le Dafalgan et l'Effergal représentent 12 et 29 % de leurs chiffres d'affaires respectifs en France. **Leurs réactions.** Un représentant des laboratoires, à Challenges : « *Chaque fois, j'arrive avec la même présentation PowerPoint et je démontre que le projet dégagerait de très faibles économies pour la Sécu, alors qu'il aboutirait à des destructions de centaines d'emplois!* ». D'autre part, en février, **Chris Viehbacher**, directeur général de Sanofi, a menacé de délocaliser la production de ces médicaments : « *Mais je ne crois pas que la politique du médicament doit être de promouvoir l'emploi en Inde* ». Les laboratoires estiment aussi que, outre les menaces sur l'emploi que fait peser la possibilité de médicaments génériques concernant le Paracétamol, il est question de qualité. **Philippe Lamoureux**, directeur général de BMS-Upsa : « *Si le gouvernement se lance dans une course à la compression des prix, cela fera peser un risque sur la qualité des génériques qui sont encore fabriqués pour la plupart en France et en Europe* ». Cependant, note Challenges, les laboratoires font déjà venir de Chine et d'Inde une grande partie de la poudre de molécules à la base de leurs comprimés. Ce qui fait dire à **François Douere**, président de la filiale française du "génériqueur" indien Ranbaxy : « *Il n'y a pas de différence de fabrication entre les médicaments d'origine et les génériques. [...] La plupart de nos boîtes sont fabriquées à Angoulême...* ». La députée PS, **Catherine Lemorton**, pharmacienne de profession, explique : « *Jusqu'à présent, aucun incident grave lié aux génériques n'a été observé. Ils sont soumis à des études aussi rigoureuses que les autres médicaments avant d'être mis en vente* ». A suivre...

[http://www.challenges.fr/entreprise/20140417.CHA2917/comment-le-lobby-des-laboratoires-pharmaceutiques-bloque-la-poussee-des-generiques.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140421_NLCHAUCTU10H- -comment-les-labos-pharmaceutiques-bloquent-le-succes-des-generiques#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140421](http://www.challenges.fr/entreprise/20140417.CHA2917/comment-le-lobby-des-laboratoires-pharmaceutiques-bloque-la-poussee-des-generiques.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140421_NLCHAUCTU10H- -comment-les-labos-pharmaceutiques-bloquent-le-succes-des-generiques#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140421)

(Source : www.challenges.fr du 17/04/2014, Laurent Fargues)

● Les cliniques saisissent l'Autorité de la concurrence

Le 15/04/14, la fédération de l'hospitalisation privée (FHP), qui représente 1 100 établissements de santé privés à but lucratif, a saisi l'Autorité de la concurrence. **Jean-Loup Durousset**, président de la FHP : « *Nous sommes victimes de fortes discriminations de la part de l'Etat qui favorise les établissements publics. Ces discriminations sont tellement généralisées qu'elles constituent selon nous une politique d'affaiblissement du secteur privé* ». Trois discriminations, d'après la FHP : **01)**- Des tarifs fixés par l'Etat plus généreux pour le public que pour le privé. Ces tarifs représentent « *ce que la Sécurité sociale verse aux établissements pour chaque acte réalisé* ». **M. Durousset** : « *L'écart de tarifs entre le public et le privé atteint en moyenne 22 %* ». **02)**- Une taxation plus lourde pour le privé : impôt sur les sociétés, contribution économique territoriale, taxe sur les salaires, cotisations sociales. **M. Durousset** : « *Au total, nous payons 600 millions d'euros de plus que les hôpitaux* ». **03)**- Le privé a accès au CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi), pas le public. Du coup, l'Etat corrige cette « *distorsion* » en fixant des tarifs moins favorables aux cliniques privées. **M. Durousset** : « *Il s'agit là d'une discrimination importante. Les cliniques s'acquittent de leurs obligations comme n'importe quelle entreprise et devraient à ce titre en obtenir les mêmes avantages* ».

<http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0203444490844-les-cliniques-saisissent-l-autorite-de-la-concurrence-664975.php>

(Source : www.lesechos.fr du 15/04/2014, Vincent Collen)

[Retour au sommaire](#)

FISCALITE

● Ecotaxe : Ségolène Royal veut faire payer les camions étrangers

Le 15/04/14, **Ségolène Royal**, ministre de l'Ecologie, a avancé deux pistes pour remplacer l'écotaxe, destinée à financer les infrastructures routières. Il s'agit de cibler les camions étrangers, soit en les forçant à prendre les autoroutes, soit en instaurant une redevance.

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20140415.OBS3966/ecotaxe-segolene-royal-veut-faire-payer-les-camions-etrangers.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140416_NLNACTU08H- -ecotaxe-royal-veut-faire-payer-les-camions-etrangers#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20140416](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20140415.OBS3966/ecotaxe-segolene-royal-veut-faire-payer-les-camions-etrangers.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140416_NLNACTU08H- -ecotaxe-royal-veut-faire-payer-les-camions-etrangers#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20140416)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 16/04/2014)

LA VIE DES ENTREPRISES

● Droit au compte : Société Générale écope d'une amende de 2 millions d'euros

Le 11/04/14, l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) a condamné Société Générale (SG) à un blâme et à une amende de 2 millions d'euros. **Motif ?** SG n'a pas respecté « *ses obligations en matière de droit au compte. Celui-ci permet à des personnes physiques ou morales qui se sont vues refuser l'ouverture d'un compte de saisir la Banque de France. Celle-ci désigne alors un établissement bancaire chargé de leur fournir un compte assorti "des services bancaires de base" »*.

<http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/finance-marches/actu/0203444588745-droit-au-compte-la-societe-generale-ecope-d-une-amende-de-2-millions-d-euros-664796.php>

(Source : www.lesechos.fr du 15/04/2014, Aurélie Abadie)

● Carrefour rachète 126 galeries commerciales à la foncière Klépierre

Pour près de deux milliards d'euros, Carrefour vient de racheter 126 galeries commerciales à la foncière Klépierre. Pour cela, le groupe a fondé une nouvelle société, Carmilla, avec 8 autres actionnaires : Amundi (Crédit Agricole), Axa, le néerlandais Blue Sky Group, BNP Paribas Cardif, Colony Capital, Crédit Agricole Assurance, Pimco (Allianz) et Sogecap (Société Générale). Carrefour détient 42 % des parts de Carmilla.

<http://www.latribune.fr/entreprises-finance/services/distribution/20140417trib000825751/carrefour-rachete-126-galeries-commerciales-a-la-fonciere-klepierre.html>

(Source : www.latribune.fr du 17/04/2014)

[Retour au sommaire](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● Pour Copé, le smic jeune a du "sens" dans une logique de "marchepied"

Le 17/04/14, **Jean-François Copé**, président de l'UMP, a réagi sur France 2 à la proposition du Medef d'instaurer un salaire transitoire en-dessous du Smic : « *Je pense que, s'il s'agit de dire on va écraser la rémunération des jeunes parce qu'ils sont jeunes et on va les sous-payer, ça n'a pas de sens. Si, en revanche, ça doit être un marchepied à un moment de la vie pour trouver un emploi, ça a du sens. Sauf que ça ne peut pas se sortir de son contexte. [...] Ça doit se faire dans une logique de marchepied, rien de plus. D'autre part, ça doit être fait dans une approche globale où on laisse les entreprises, les branches, négocier en leur sein, représentants des syndicats et représentants des employeurs, plutôt que de faire des trucs interprofessionnels où on met les grands chefs nationaux autour de la table qui décident pour n'importe quelle entreprise dans des secteurs différents. Il faut de la souplesse dans notre pays. [...] Ce qu'on appelle le smic jeune, c'est un peu comme le nucléaire dans le domaine énergie, l'ISF dans le domaine des impôts : ce sont des chiffons rouges. Si vous le sortez totalement de son contexte, c'est incompréhensible et personne ne l'acceptera ».*

Le même jour, quelques heures après la déclaration ci-dessus, **le Nouvel Observateur** faisait état d'un tweet de M. Copé, dans lequel ce dernier semble infléchir quelque peu son opinion. **M. Copé** : « *Aucune ambiguïté : tout faire pour aider les jeunes à trouver un 1^{er} emploi, mais évidemment pas de "smic jeune". JFC »*.

http://www.lepoint.fr/politique/pour-cope-le-smic-jeune-a-du-sens-dans-une-logique-de-marchepied-17-04-2014-1813818_20.php

[http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20140417.OBS4282/smic-jeunes-cope-ne-dit-pas-non.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140417_NLNACTU17H- -smic-jeunes-les-errements-de-cope#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20140417](http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20140417.OBS4282/smic-jeunes-cope-ne-dit-pas-non.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140417_NLNACTU17H- -smic-jeunes-les-errements-de-cope#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20140417)

(Sources : www.lepoint.fr du 17/04/2014, <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 17/04/2014)

● **Gérald Kierzek : "Le gouvernement détricote le système égalitaire de la Sécu !"**

Le 21/04/14, **Gérald Kierzek**, médecin urgentiste et président de l'Association de défense de l'Hôtel Dieu de Paris, "Hôpital pour tous", a accordé un entretien au Point : « *Le président Hollande venait de dire, dans le discours qui a suivi la défaite du PS aux élections municipales, que la santé faisait partie de ses priorités, et la semaine suivante, son nouveau Premier ministre nous dit qu'il faudra gagner 21 milliards d'euros sur la Sécu..., plus que le montant du déficit de l'Assurance maladie ! C'est pour le moins incohérent et irréaliste. [...] La France, qui a inventé au sortir de la guerre cette formidable machine égalitaire qu'est la Sécu, est en train de la détricoter petit bout par petit bout. [...] Les seules économies éthiquement acceptables et peut-être rentables sur le long terme sont celles découlant de la qualité et de la pertinence des soins. La bureaucratisation croissante, les mouvements de privatisation et la déconnexion des élites médico-administratives avec le terrain sont contre-productifs et dangereux. [...] Ce qu'on voit à l'œuvre, avec ce gouvernement comme avec les précédents, c'est une vision managériale, déconnectée de la réalité soignante et ne parlant que d'indicateurs et d'efficience enrobés de concepts de communication. Sur le terrain, on assiste à la mort des hôpitaux de proximité au profit de mastodontes que je n'hésite pas à appeler "usines à malades". [...] Non seulement les malades n'y trouvent pas leur compte, les équipes soignantes perdent ce qu'il y a d'humain dans leur métier, mais rien n'indique que cela soit plus efficace sur le plan économique. Au final, c'est un détricotage du système bâti dans l'après-guerre et une privatisation rampante de la Sécu, au profit des assureurs et du marché. En quoi est-ce une politique de gauche ?* ».

[http://www.lepoint.fr/invites-du-point/sihem-souid/gerald-kierzek-le-gouvernement-detricote-le-systeme-egalitaire-de-la-secu-21-04-2014-1814873_421.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20140422](http://www.lepoint.fr/invites-du-point/sihem-souid/gerald-kierzek-le-gouvernement-detricote-le-systeme-egalitaire-de-la-secu-21-04-2014-1814873_421.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20140422)

(Source : www.lepoint.fr du 21/04/2014, Sihem Souid)

LIVRES/REVUES DIVERSES

● « **Effets secondaires : la Mort** », par John Virapen

- **Extrait de la présentation de l'éditeur** : « *John Virapen, venu de la Guyane britannique, de formation médicale et ancienne pop-star, devenu, dans les années 1980, PDG pour la Suède, puis l'Amérique Centrale, de la grande firme américaine Eli Lilly [groupe pharmaceutique, Ndlr], raconte de l'intérieur. Son livre n'est pas une étude, mais un témoignage vécu, direct et douloureux, habité de remords, de culpabilité et de révolte contre une politique qu'à travers les drames de l'Opren, du Prozac, du Vioxx et du Stratterra, il a mis des années à comprendre et à rejeter. C'est donc pièces en main qu'il décrit le fonctionnement interne de ces entreprises, la falsification des études cliniques des médicaments, le secret et la dissimulation des accidents thérapeutiques, systématiquement cachés aux agences de contrôle, la désinformation et la corruption organisées des médecins généralistes par les visiteurs médicaux des firmes et plus encore, celle des experts universitaires infiltrés dans les agences d'État et même celle des politiques.* ».

« **Effets secondaires : la mort**, les laboratoires nous trompent », par John Virapen. LE CHERCHE MIDI, 363 pages.

[Retour au sommaire](#)

DERNIERE MINUTE

● **Programme de stabilité - Déficits, croissance, inflation : ce que le gouvernement prévoit**

Le 23/04/14, à l'issue du Conseil des ministres, le gouvernement a livré ses prévisions budgétaires pour les trois prochaines années, c'est-à-dire jusqu'à la fin du quinquennat :

01)- La croissance : 0,3 % en 2013, 1 % en 2014, 1,7 % en 2015, 2,25 % en 2016, 2,25 % en 2017. **02)- Le déficit public** : Il devrait atteindre 3,8 % du PIB en 2014, puis 3 % en 2015. Bercy promet 4 milliards d'euros d'économies supplémentaires dès 2014. **03)- La dette publique** : 93,5 % en 2013, 95,6 % en 2014, 95,6 % en 2015, 94,2 % en 2016, 91,9 % en 2017. **04)- Les dépenses publiques** : Elles devraient atteindre 56,7 % du PIB en 2014, 53,5 % en 2017. **05)- L'endettement** : Le gouvernement prévoit une diminution du taux de

l'endettement à partir de 2016. **06)- Le pacte de responsabilité** : Il devrait générer 200 000 emplois, hors CICE, sur 2014-2017 et devrait permettre, selon Bercy, de gagner 0,5 point de croissance d'ici à 2017. **07)- Les impôts** : D'après Bercy, les prélèvements obligatoires devraient commencer à baisser en 2015 (45,9 % en 2013, 45,9 % en 2014, 45,6 % en 2015, 45,4 % en 2016, 45,3 % en 2017). **08)- Les fonctionnaires** : Le gel du point d'indice des fonctionnaires est confirmé jusqu'en 2017. **09)- La consommation** : La croissance de la consommation devrait rester terne en 2014 (+ 0,8 %), avant de reprendre un peu de vigueur en 2016 (+ 2,2 %). **10)- L'inflation** : Elle devrait subir une accélération modérée en 2014 (+ 1,2 %) et 2015 (+ 1,5 %). **11)- Le commerce extérieur** : D'après Bercy, il devrait recommencer à contribuer à la croissance à partir de 2015.

[http://www.lepoint.fr/economie/deficits-croissance-le-gouvernement-annonce-la-couleur-jusqu-en-2017-23-04-2014-1815326_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20140423](http://www.lepoint.fr/economie/deficits-croissance-le-gouvernement-annonce-la-couleur-jusqu-en-2017-23-04-2014-1815326_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20140423)

(Source : www.lepoint.fr du 23/04/2014)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mercredis
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard
Rédacteur en chef : Eric Tessier
Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr